

Madame Tremblay, Messieurs Pronovost et Dumais,

Je suis infirmière et consultante en santé et sécurité au travail dans la région de St-Jean-Port-Joli. La santé et la prévention sont mes sources de motivation. La recherche de l'équilibre dans la vie n'est-elle pas notre seule mission?

Lors de votre passage à Montmagny le 29 mars dernier, j'accompagnais mon conjoint producteur laitier qui y a fait un témoignage. Depuis le début de cette commission, nous écoutons les consultations par le biais d'Internet. Mais le fait d'être sur place pour vivre cela est tout à fait différent.

Lors des audiences à Montmagny, j'ai entendu des témoignages vibrants, des cris du coeur et j'ai senti cette détresse tant décriée dans le milieu agricole. Vous savez cette mince ligne qui sépare la santé et l'équilibre du désarroi et de la perte de sens. Là où la vie bascule! Et bien la ligne est mince pour beaucoup d'entre eux.

La santé de la population est préoccupante et comme le disait si bien un des participants, cela passe par une alimentation saine et variée. Une alimentation avec des produits le moins transformés, plus près de la nature. Il est vrai que l'espérance de vie des gens a augmenté mais pas nécessairement la qualité de vie. Et quand je vois les problèmes d'obésité chez les jeunes et les problèmes de santé sous-jacents à venir, les statistiques d'espérance de vie vont changer défavorablement. Il y a urgence d'agir par l'éducation mais aussi par des politiques et des actions concrètes pour donner accès à la population à des aliments sains. Prenons l'exemple des gras trans, il y a eu une orientation gouvernementale mais... et il faut plus. L'argent doit être investi en PRÉVENTION et non seulement dans le traitement de la maladie comme actuellement.

De plus, comme bien d'autres, je souhaite fortement que les consommateurs que nous sommes aient accès à des produits du Québec et que l'étiquetage soit clair et complet. L'étiquette doit indiquer en plus de la valeur alimentaire, la provenance et le mode de fabrication et de transformation de l'aliment. Il faudrait aussi modifier la loi pour qu'on cesse d'indiquer produit du Canada quant on fait uniquement la mise en emballage au Canada. Soyons sérieux ! C'est la seule façon pour le consommateur de faire un choix éclairé.

Avec le recul, on doit prendre conscience que nous avons tendance à gérer des crises. Il faudrait avoir une vision plus large basée sur une évaluation des impacts de nos décisions et cela, au delà de l'économie à court terme. Je crois que le consommateur a une grande influence sur l'avenir de l'agriculture québécoise. En choisissant d'acheter un aliment provenant de l'extérieur, il endosse le fait que ce produit soit cultivé et transformé selon des normes de qualité et d'environnement inférieures à celles du Québec, il endosse le fait qu'un producteur du Québec soit privé du revenu de la vente de ce même produit cultivé au Québec, il endosse les pertes d'emploi associées à ce geste et il endosse les impacts environnementaux associés au transport de ce produit. Qui plus est, ce même consommateur réclame des producteurs d'ici, des aliments de qualité cultivés selon des normes environnementales et sanitaires élevées. Difficile à comprendre! Le consommateur a des droits mais il a aussi des devoirs en tant que citoyen.

Madame et Messieurs les commissaires, à la fin de cet exercice, vous aurez dans vos bagages plus que des écrits. Des hommes et des femmes sont venus témoigner de leur vécu et de leurs émotions. En espérant que vous saurez à votre tour, transmettre tout cela et que vous soyez entendus.

Michèle Langlais